

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE PORTANT DELEGATION  
DE SIGNATURE A MADAME ISABELLE THIESE  
DIRECTRICE DU LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTALE**

---

A.D R.H. n° 14-2703

Le Président du Conseil Général  
de Tarn-et-Garonne,

VU les dispositions des articles L 3221-3 et L 3141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'élection du 31mars 2011 du Président du Conseil Général,

VU l'arrêté départemental R.H. n°14-2011 du 28 mai 2014 portant organisation des Services du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental R.H. n° 12-1965 du 13 juillet 2012 modifié portant délégation de signature à Mme Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental,

CONSIDERANT la note du Laboratoire Vétérinaire Départemental du 26 juin 2014,

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

**A R R E T E :**

**Article 1er** : L'article 4 de l'arrêté départemental R.H n° 12-1965 du 13 juillet 2012 est ainsi complété :

**E.S.B Tremblante**

Mme Françoise BOUYSSSET, ingénieur principal  
Mme Christelle ULIAN, technicienne, laborantine habilitée en ESB

Le reste sans changement.

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,  
le 15 juillet 2014

Le Président,

**NB** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois suivant sa notification.

\*  
\* \*